

**PROVINCE DE QUÉBEC  
PAROISSE DE ST-ADELPHE  
M.R.C. DE MÉKINAC**

**SÉANCE EXTRAORDINAIRE  
15 JUIN 2010, À 19h00  
ORDRE DU JOUR**

- 1 - Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 2 - Décision concernant l'implantation d'une régie intermunicipale de cueillette des ordures dans Mékinac
- 3 - Offre de service de M. Jean-Guy Rodrigue pour le débroussaillage des abords de la route 352 (de l'intersection rang St-Émile vers St-Thècle)
- 4 – REJETÉ *Soumission de DEL Multi Construction inc. concernant la réfection des salles de bain de l'hôtel de ville*
- 5 – REPORTÉ *Location d'un générateur d'ozone et offre de Pluritec*
- 6 - VARIA :
  - a) Demande au Ministère des Transports du Québec de procéder à l'aménagement d'une voie de contournement (Ponceau rang St-Émile)
  - b) Fermeture temporaire de rues pour les Fêtes du 125<sup>e</sup> Anniversaire
  - c) Contribution pour l'achat de cartes postales représentatives de notre municipalité
  - d) Amendement à la résolution 2010-06-150 (Engagement d'un entrepreneur pour le fauchage en bordure des chemins)
- 7 - Période de questions
- 8 - Levée de l'assemblée

Daniel Bacon, directeur général, Sec.-trésorier

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE LA  
PAROISSE DE SAINT-ADELPHE**

À une séance extraordinaire du Conseil de la Municipalité de Saint-Adelphe, tenue le quinzième jour de juin de l'an 2010, à 19h00, à la salle du conseil de l'hôtel de ville.

À laquelle étaient présents Madame la conseillère Anne-Marie Denis, Messieurs les conseillers Claude Thiffault, Réal Côté, Roger Drouin et Michel Denis, siégeant sous la présidence de son Honneur le maire Monsieur Paul Labranche.

Absence motivée de monsieur le conseiller Louis-Marc Trudel.

Les membres du conseil ont reçu l'avis de convocation dans les délais prescrits.

Aucun contribuable n'assiste à la rencontre.

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE À 19h.

**Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par monsieur le conseiller Roger Drouin

Appuyé par monsieur le conseiller Réal Côté

Et résolu :

Que le Conseil de la Municipalité de Saint-Adelphe accepte l'ordre du jour tel que présenté par monsieur le Maire. **Adopté**

**Décision concernant l'implantation d'une régie intermunicipale de cueillette des ordures dans Mékinac**

CONSIDÉRANT que la MRC de Mékinac a commandé une étude de faisabilité afin de connaître les avantages économiques de faire un regroupement de services de cueillette des ordures;

CONSIDÉRANT que l'étude a été bonifiée et présentée le 31 mai dernier aux maires et directeurs généraux des municipalités concernées;

CONSIDÉRANT le résultat de l'appel d'offres, relatif à la cueillette des ordures, fait par la MRC en avril dernier;

CONSIDÉRANT la dernière version financière d'un projet d'implantation d'une « Régie » transmise le 1<sup>er</sup> juin, selon 2 scénarios (6 ou 8 municipalités);

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par monsieur le conseiller Michel Denis

Appuyé par monsieur le conseiller Roger Drouin

et résolu :

Que la Municipalité de Saint-Adelphe n'entend pas participer à l'implantation d'une régie intermunicipale pour la cueillette des ordures dans Mékinac selon les paramètres transmis le 1<sup>er</sup> juin 2010 par la M.R.C. de Mékinac.

**Adopté**

**Acceptation de l'offre de service de M. Jean-Guy Rodrigue pour le débroussaillage des abords de la route 352 (de l'intersection rang St-Émile vers St-Thècle)**

CONSIDÉRANT l'offre de service présentée par monsieur Jean-Guy Rodrigue pour effectuer des travaux de débroussaillage sur un tronçon de la route 352 qui est sous la responsabilité de la municipalité;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par monsieur le conseiller Claude Thiffault

Appuyé par monsieur le conseiller Réal Côté

Et résolu à l'unanimité :

Que la Municipalité de St-Adelphe accorde le contrat de débroussaillage d'un tronçon de la Route 352, au coût de 2 \$ le mètre linéaire, sur une distance de 2,75 km, par une profondeur allant jusqu'à la clôture si existante ou l'équivalence, pour un montant total de 5 500 \$.

Que ce montant total comprend ce qui suit : les arbres une fois coupés devront être déchiquetés à l'aide d'une machine ou appareil spécialement conçu pour ce faire, et les branches transportées.

**Adopté**

**REJETÉ *Soumission de DEL Multi Construction inc. concernant la réfection des salles de bain de l'hôtel de ville***

**REPORTÉ *Location d'un générateur d'ozone et offre de Pluritec***

**Demande au Ministère des Transports du Québec de procéder à l'aménagement d'une voie de contournement (Ponceau rang St-Émile)**

CONSIDÉRANT que le Ministère des Transports du Québec procède présentement au remplacement d'un ponceau au rang St-Émile et qu'il a informé la Municipalité de Saint-Adelphe que l'échéancier des travaux s'échelonne sur une longue période, soit du 14 juin 2010 au 6 septembre 2010;

CONSIDÉRANT qu'avec ces travaux, le Ministère des Transports du Québec n'a pas prévu une voie de contournement pour les conducteurs qui empruntent cette route ;

CONSIDÉRANT que le rang St-Émile est une route collectrice empruntée par de nombreux travailleurs et que de plus, elle donne accès à des services importants tels la poste, le C.L.S.C., l'hôpital, le service ambulancier, les services de livraison, l'école primaire et secondaire, etc...;

CONSIDÉRANT que les conducteurs de véhicules, tant ceux qui vivent à Saint-Adelphe que ceux venant de l'extérieur, doivent effectuer un détour par les municipalités de Ste-Thècle ou de St-Stanislas, pour atteindre Saint-Tite et les environs, ce qui représente une énorme distance à parcourir;

CONSIDÉRANT que la signalisation pour les gens de l'extérieur qui veulent venir à Saint-Adelphe n'est pas clairement indiquée;

CONSIDÉRANT que la Paroisse de Saint-Adelphe souligne en 2010 son érection canonique et que des activités de rassemblement ont été prévues en juin et en août 2010, notamment les grandes Retrouvailles rassemblant toutes les familles qui ont habité Saint-Adelphe, le centenaire des Filles de Jésus, la Fête de Saint-Adelphe patron de la paroisse avec l'inauguration d'un parc commémoratif, etc;

CONSIDÉRANT la tenue de l'événement St-Adelforce en début juillet, où à chaque année plus de 5 000 personnes de l'extérieur sont attendues;

CONSIDÉRANT que la fermeture de cette voie est une contrainte majeure pour l'économie locale (restaurant, casse-croûte, industries, épicerie, quincaillerie, poste d'essence, fournisseurs, etc.);

EN CONSÉQUENCE :

Il est unanimement résolu :

Que le Conseil de la Municipalité de Saint-Adelphe demande au Ministère des Transports du Québec de procéder à l'aménagement d'une voie de contournement à l'endroit où sont réalisés les travaux de changement d'un ponceau au rang St-Émile.

Que la présente résolution soit également transmise à Madame Julie Boulet ministre des Transports, députée de Laviolette.

**Adopté**

**Fermeture temporaire de rues pour les Fêtes du 125<sup>e</sup> Anniversaire**

CONSIDÉRANT que la Paroisse de Saint-Adelphe souligne en 2010 son érection canonique et que de nombreuses activités de rassemblement ont été prévues en juin et en août 2010, notamment les grandes Retrouvailles rassemblant toutes les familles qui ont habité Saint-Adelphe, le centenaire des Filles de Jésus, la Fête de Saint-Adelphe patron de la paroisse avec l'inauguration d'un parc commémoratif, etc;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par monsieur le conseiller Réal Côté

Appuyé par monsieur le conseiller Claude Thiffault

Et unanimement résolu :

Que la Municipalité de Saint-Adelphe autorise la fermeture temporaire d'un secteur de la rue Baillargeon, partant de l'intersection Antonio-Magnan à celle de Narcisse-Roberge, les 26 et 27 juin 2010 et un secteur de la rue Principale (de l'intersection de la rue de la Station à l'intersection de la rue Baillargeon), le 29 août 2010.

**Adopté**

**Contribution pour l'achat de cartes postales représentatives de notre municipalité**

Il est proposé par madame la conseillère Anne-Marie Denis

Appuyé par monsieur le conseiller Claude Thiffault

Et unanimement résolu :

Que la Municipalité de Saint-Adelphe contribue pour un montant de 200 \$, à défrayer les coûts avec la Société d'histoire locale, pour la confection de cartes postales sur lesquelles seront imprimées des scènes de notre municipalité et ce, dans le cadre des Fêtes du 125<sup>e</sup> Anniversaire de l'érection canonique.

**Adopté**

**Amendement à la résolution 2010-06-150 (Engagement d'un entrepreneur pour le fauchage en bordure des chemins)**

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Saint-Adelphe a adopté la résolution 2010-06-150 concernant l'engagement d'un entrepreneur pour le fauchage en bordure des chemins;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de modifier cette résolution en regard du nombre d'années pour lesquelles la Municipalité le contrat de fauchage;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par monsieur le conseiller Claude Thiffault

Appuyé par monsieur le conseiller Roger Drouin

Et résolu :

Que la Municipalité de Saint-Adelphe amende sa résolution 2010-06-150, et procède à l'ajout suivant :

Que le contrat d'engagement de Monsieur Robert Pronovost est d'une durée de trois ans, au même tarif de 65 \$/hre et selon les mêmes conditions énumérées dans la résolution 2010-06-150.

**Adopté**

**Levée de l'assemblée à 21 h 25**

Il est proposé par monsieur le conseiller Michel Denis que la séance soit levée.

Paul Labranche, maire

Daniel Bacon, Dir. général, Sec.-trésorier

\*\*\*\*\*